***Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement***

**Rapport sur l’investissement dans le monde 2010 .**

 **Vue d’ensemble
Repères**

L’IED: tendances et perspectives

Les flux mondiaux d’investissement étranger direct (IED) se sont un peu

redressés, mais inégalement, dans la première moitié de 2010, ce qui permet

un optimisme prudent concernant les perspectives de l’IED dans le court

terme et plus marqué pour les années ultérieures. Selon la CNUCED, les

apports mondiaux d’IED devraient dépasser 1 200 milliards de dollars en

2010 et atteindre entre 1 300 et 1 500 milliards de dollars en 2011, puis 1 600

à 2 000 milliards de dollars en 2010. Mais il pèse sur ces perspectives des

risques et des incertitudes, notamment du fait de la fragilité de la reprise

économique mondiale.

Les pays en développement et les pays en transition attiraient la moitié

des entrées mondiales d’IED, et représentaient le quart des sorties mondiales

d’IED. Ces pays tirent le redressement de l’IED et ils resteront des

destinations de choix pour les investissements étrangers.

Dans la plupart des régions, les flux d’IED devraient rebondir en 2010.

Mais la nature et le rôle de l’IED évoluent selon les régions. En Afrique, on

voit se développer de nouvelles sources d’IED. En Asie, la modernisation

industrielle grâce à l’IED s’étend à de nouveaux pays et à de nouvelles

industries. En Amérique latine, les sociétés transnationales (STN) deviennent

des acteurs mondiaux. Et dans l’Europe du Sud-Est, les banques étrangères

jouent un rôle stabilisateur, mais leur forte présence suscite aussi des

préoccupations potentielles. Le chômage élevé dans les pays développés

faisait craindre l’effet des investissements à l’étranger sur l’emploi dans les

pays d’origine.

Pour les petits pays économiquement faibles et vulnérables, surmonter les

obstacles pour attirer l’IED reste un défi majeur. L’aide publique au

développement (APD) peut servir de catalyseur pour dynamiser le rôle de

l’IED dans les pays les moins avancés (PMA). Les pays en développement

sans littoral qui veulent attirer l’IED doivent réorienter leurs stratégies en

fonction de l’éloignement des marchés plutôt que de l’éloignement des ports.

Et les petits États insulaires en développement doivent se concentrer sur des

secteurs de niche clefs pour parvenir à attirer l’IED.

**Évolution des politiques d’investissement**

Les tendances des politiques d’investissement font apparaître une

dichotomie, caractérisée par des initiatives simultanées pour libéraliser et

promouvoir davantage l’investissement, d’une part, et pour le réglementer

davantage au nom d’objectifs de politique publique, d’autre part.

Les plans de relance économique et les aides publiques ont eu des

conséquences sur l’investissement étranger, mais sans que l’on observe

jusqu’à présent de réel protectionnisme en matière d’investissement.

L’univers des accords internationaux d’investissement (AII) s’étend

rapidement, avec plus de 5 900 accords aujourd’hui (et la signature de quatre

accords en moyenne par semaine en 2009). Le système des AII évolue

rapidement aussi car les pays révisent et actualisent activement leurs régimes

d’investissement, conscients de la nécessité fondamentale d’une cohérence et

d’une interaction avec d’autres domaines (par exemple sur le plan

économique, social et environnemental).

Certaines initiatives mondiales, notamment pour les investissements dans

l’agriculture, la réforme des systèmes financiers au niveau mondial et

l’atténuation des changements climatiques, influencent de plus en plus

directement les politiques d’investissement.

*Investir dans une économie à faible intensité de carbone*

Les STN sont d’importants émetteurs de carbone et d’importants

investisseurs dans des activités à faible intensité de carbone. Elles font donc

partie à la fois du problème et de la solution en matière de changements

climatiques.

Les STN peuvent contribuer aux efforts mondiaux pour combattre les

changements climatiques en améliorant leurs procédés de production dans le

pays d’origine et à l’étranger, en fournissant des biens et des services plus

propres et en apportant les capitaux et les technologies de pointe

indispensables.

Selon les estimations de la CNUCED, en 2009 les flux d’IED dans trois

secteurs clefs à faible intensité de carbone (énergies renouvelables, recyclage

et fabrication de produits de technologie à faible intensité de carbone) ont représenté à eux seuls 90 milliards de dollars. Mais le montant total de ces

investissements est bien plus considérable encore lorsqu’on prend en compte

les investissements à faible intensité de carbone incorporés dans d’autres

activités industrielles et les formes d’activité des STN sans participation au

capital. Les possibilités d’investissements transfrontières à faible intensité de

carbone, déjà importantes, deviendront énormes au fur et à mesure que la

planète passera à une économie à faible intensité de carbone.

Pour les pays en développement, les investissements à l’étranger des STN

dans des activités à faible intensité de carbone peuvent faciliter le

renforcement et l’amélioration de leurs capacités de production et leur

compétitivité à l’exportation, tout en les aidant à passer à une économie à

faible intensité de carbone. Mais ces investissements comportent aussi des

risques sur le plan économique et social.

Le phénomène des «fuites de carbone» a des conséquences à la fois pour

les efforts de réduction des émissions au niveau mondial et pour le

développement économique. Mais l’ampleur du phénomène et ses

conséquences sont difficiles à mesurer. Plutôt que de lutter contre ce

problème aux frontières (comme examiné dans le présent rapport), il vaudrait

mieux le prévenir à sa source en passant par les mécanismes de gouvernance

des entreprises, par exemple en améliorant la notification des informations et

la surveillance en matière d’environnement.

Il faut chercher dans le cadre des politiques à maximiser les avantages et à

minimiser les risques des investissements à faible intensité de carbone, en

tenant compte des spécificités de chaque pays sur le plan social, économique

et réglementaire. Pour appuyer les efforts mondiaux de lutte contre les

changements climatiques, la CNUCED suggère un partenariat mondial pour

créer des effets de synergie entre la promotion des investissements et

l’atténuation des changements climatiques et pour dynamiser les

investissements à faible intensité de carbone, au profit de la croissance et du

développement durables. Ce partenariat reposerait sur les éléments suivants:

• *Élaborer des stratégies de promotion des investissements propres.*

Il faut pour cela un cadre de politique générale propice dans les pays d’accueil (y

compris des mécanismes de création de marchés) et des programmes de

promotion efficaces (avec comme fonctions clefs le ciblage des

investisseurs, la promotion de liens interentreprises et le suivi des

investissements). Les institutions financières internationales et les pays d’origine doivent appuyer les stratégies de promotion des investissements

à faible intensité de carbone, en particulier par la promotion des

investissements à l’étranger et par des garanties d’investissement et des

garanties du risque de crédit.

*• Promouvoir la diffusion de technologies propres.* Il s’agit de mettre en

place un cadre qui facilite les flux de technologie transfrontières, de

promouvoir les liens entre les STN et les entreprises locales pour

maximiser les effets d’entraînement, de renforcer la capacité des

entreprises locales de s’insérer dans les chaînes mondiales de valeur, de

renforcer la capacité d’absorption de technologies propres des pays en

développement, et d’encourager les programmes de partenariat pour la

mise au point et la diffusion de technologies entre les pays.

• *Faire en sorte que les AII contribuent à l’atténuation des changements*

*climatiques.* Ceci suppose l’introduction de dispositions pour ne pas

porter atteinte au climat (par exemple promotion des investissements à

faible intensité de carbone, exceptions environnementales) dans les futurs

AII, et un accord multilatéral pour assurer la cohérence des AII existants

avec les nouvelles politiques aux niveaux national et mondial concernant

les changements climatiques.

• *Harmoniser la notification des émissions de GES par les entreprises*.

Ceci implique d’établir une norme mondiale unique pour la notification

par les entreprises des émissions de gaz à effet de serre (GES), y compris

la notification des opérations et des activités à l’étranger dans le cadre des

chaînes de valeur, et d’intégrer les meilleures pratiques pour la

notification des émissions par le biais des mécanismes de réglementation

existants pour la gouvernance des entreprises (par exemple les

prescriptions relatives aux cotations en bourse).

• *Établir un centre international d’assistance technique pour une faible*

*intensité de carbone (L-TAC)*. Ce centre pourrait aider les pays en

développement, particulièrement les PMA, à formuler et à appliquer des

stratégies et des plans d’action nationaux pour l’atténuation des

changements climatiques, et contribuer aussi au renforcement des

capacités et des institutions. Le centre aiderait les bénéficiaires à trouver

des réponses à leurs défis et à leurs aspirations en matière de

développement, y compris par l’apport d’investissements étrangers à

faible intensité de carbone et des technologies correspondantes. Le centre mécanismes existants ou nouveaux, y compris auprès des agences

multilatérales.

L’investissement *pour* le développement: les défis de l’avenir

L’évolution de l’univers des STN et le nouveau cadre qui se dessine pour

les politiques d’investissement impliquent trois grands défis pour

l’investissement *pour* le développement:

• Trouver le juste équilibre dans les politiques (libéralisation ou

réglementation; droits et obligations de l’État et des investisseurs);

• Promouvoir les interfaces critiques entre l’investissement et le

développement, par exemple entre investissements étrangers et pauvreté,

et les objectifs nationaux de développement;

• Assurer la cohérence entre les politiques d’investissement aux niveaux

national et international, et entre les politiques d’investissement et les

autres politiques publiques.

Tout cela nécessite un nouveau paradigme pour l’investissement et le

développement et un solide régime pour les investissements internationaux

afin de promouvoir efficacement le développement durable pour tous.

*Vue d’ensemble*

*Tendances et perspectives de l’IED*

Les flux mondiaux d’investissement étranger direct (IED) ont commencé

à se redresser dans la seconde moitié de 2009. Et il y a eu au cours de la

première moitié de 2010 une légère hausse qui a fait naître un optimisme

modeste pour les perspectives de l’IED dans le court terme (fig. 1). À plus

long terme, le redressement des flux d’IED devrait s’accélérer (fig. 2). Les

apports d’IED au niveau mondial devraient dépasser 1 200 milliards de

dollars en 2010, et atteindre entre 1 300 et 1 500 milliards de dollars en 2011,

puis 1 600 à 2 000 milliards de dollars en 2012. Mais il pèse sur ces

perspectives des risques et des incertitudes, notamment du fait de la fragilité

de la reprise économique mondiale.

L’actuel redressement de l’IED intervient après un repli spectaculaire des

flux d’IED dans le monde en 2009. Après une contraction de 16 % en 2008,

les entrées mondiales d’IED ont encore chuté de 37 %, à 1 114 milliards de

dollars, tandis que les sorties diminuaient de 43 %, à 1 101 milliards de

dollars.

Des modifications importantes ont affecté les caractéristiques de l’IED au

niveau mondial qui ont précédé la crise mondiale et qui devraient, selon toute

probabilité, se confirmer à court et à moyen terme. Premièrement, le poids

relatif des pays en développement et des pays en transition en tant que

destinataires et sources à la fois des flux mondiaux d’IED devrait continuer à

croître. Ces pays, qui ont absorbé près de la moitié des investissements

étrangers en 2009, tirent le redressement de l’IED. Deuxièmement, la

poursuite récemment de la contraction de l’IED dans le secteur

manufacturier, par rapport à l’IED dans le secteur des services et dans le

secteur primaire, ne s’inversera probablement pas. Troisièmement, malgré

son réel impact sur l’IED, la crise n’a pas mis fin à la mondialisation

croissante de la production.

*L’IED: vers un redressement*

Toutes les composantes des flux d’IED− investissements en actions,

prêts intragroupe et réinvestissement des bénéfices − se sont repliées en 2009.

La diminution des opérations de fusions-acquisitions internationales et le

recul des bénéfices des filiales étrangères ont fortement pesé sur les

investissements en actions et sur le réinvestissement des bénéfices. Mais

grâce à l’amélioration des profits des entreprises, il y a eu un modeste

redressement du réinvestissement des bénéfices dans la seconde moitié de

2009. Au premier trimestre de 2010, l’IED a été plus dynamique. Les

fusions-acquisitions internationales − qui ne représentaient pas plus de

250 milliards de dollars en 2009 − ont bondi de 36 % au cours des cinq

premiers mois de 2010 par rapport à la même période de l’année précédente.

Le repli des *fusions-acquisitions internationales* a été la principale raison

du recul de l’IED en 2009. Les acquisitions à l’étranger ont diminué de 34 %

(65 % en valeur), alors que le nombre des *projets d’IED pour la création de*

*capacités* n’a diminué que de 15 %. Les fusions-acquisitions sont

généralement plus sensibles à la conjoncture financière que les projets de

création de capacités, parce que les turbulences des marchés boursiers

empêchent de voir les signaux donnés par les prix sur lesquels reposent ces

opérations et parce que les cycles d’investissement pour les fusionsacquisitions

internationales sont généralement plus courts que ceux des

investissements de création de capacités. La crise mondiale a asséché le

financement disponible pour l’IED et réduit le nombre des acquisitions. Mais

si la baisse des cours des actions a pesé sur la valeur des transactions, elle a

aussi créé, avec la restructuration mondiale, des opportunités pour les

sociétés transnationales ayant encore accès à des moyens de financement. Si

les flux d’IED par ces deux modes montrent des signes de redressement en

2010, les opérations de fusions-acquisitions rebondissent plus rapidement.

L’IED a reculé dans les trois secteurs − *secteur primaire, secteur*

*manufacturier et secteur des services*. Les industries cycliques comme la

construction automobile et les industries chimiques n’ont pas été les seules

victimes. L’IED dans les branches de production ayant initialement résisté à

la crise − y compris les produits pharmaceutiques et l’industrie alimentaire −

a aussi souffert en 2009. De rares secteurs industriels ont plus reçu d’IED en

2009 qu’en 2008: distribution d’électricité, de gaz et d’eau, matériel

électronique, construction et télécommunications. Globalement, c’est l’IED

dans le secteur manufacturier qui a été le plus touché, avec un effondrement de 77 % des fusions-acquisitions internationales comparé à 2008. Le repli de

ces opérations dans le secteur primaire et dans le secteur des services a été

moins marqué − -47 % et -57 %, respectivement. Le poids relatif de ces deux

secteurs dans les fusions-acquisitions internationales au niveau mondial a

donc continué à croître, aux dépens du secteur manufacturier. Mais certaines

activités dans ces secteurs ont elles aussi été très touchées: ainsi, la valeur des

opérations de fusions-acquisitions internationales dans les services financiers

s’est effondrée de 87 %.

L’IED des *fonds privés de capital-investissement* a diminué de 65 % en

valeur, alors que celui des *fonds souverains* a progressé de 15 % en 2009.

Ces fonds représentaient ensemble plus du dixième des flux mondiaux

d’IED, contre seulement 7 % en 2000 − mais moins qu’en 2007, lorsqu’ils

avaient culminé à 22 %. L’IED des fonds privés de capital-investissement a

souffert à la fois d’une moindre collecte de fonds et de l’effondrement du

marché des rachats de sociétés par effet de levier. La valeur des fusionsacquisitions

internationales effectuées par des fonds privés de capitalinvestissement

est tombée en 2009 à 106 milliards de dollars, soit moins du

quart de leur valeur record de 2007. Les opérations d’ampleur plus modeste

ont néanmoins bien résisté, et le nombre des acquisitions impliquant des

fonds privés de capital-investissement a augmenté. L’activité de capitalinvestissement

montre des signes de redressement en 2010, mais les

réglementations envisagées dans l’Union européenne (UE) pourraient bien

peser sur les opérations futures. Le financement des fonds souverains a lui

aussi reculé en 2009, à cause de la baisse des prix des produits de base et des

excédents commerciaux. Mais l’IED venant de ces fonds n’a pas diminué,

grâce à la croissance relativement robuste des pays émergents qui détiennent

ces fonds. Les nouveaux investissements sont allés au secteur primaire et aux

industries moins vulnérables à la conjoncture financière, ainsi qu’aux régions

en développement.